



## Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du CDS 21 A Daix le mardi 21 mars 2017 à 19h

### Participants :

François BEUCAIRE; François BRASSAUD; Jean Marc CHAPUT; Éric CHAUX; Fabrice COUHIER; Bernard LEBIHAN; Maria LEBIHAN; Jean-Louis MERELLE (président du CDS); Timothée ROUMEAS ; Patrick SOLOGNY; José SANCHEZ.

### Absents :

Clément CHAPUT ; François PORNET:

### Excusés

Pascal LEVOYET ; David LUCZAK ; Marie SALILLAS, Thomas BINSSE

L'ordre du jour proposé par le Président est le suivant (sans ordre préférentiel)

- Nouveau statuts et règlement intérieur proposés par la FFS pour les Comité départementaux. Arrêter une date pour une AG extraordinaire pour les mettre aux vote avant l'assemblée générale de la FFS début juin
- Contrôle des EPI. Envisager le remplacement d'un certain nombre de matériel
- Présentation des demandes de subvention qui ont été demandées
- Porte ouverte PDE
- Expo spéléo : journée du patrimoine à Dijon
- Questions diverses : élection du bureau du CDS 21 – travaux pour l'accès à la Combe aux prêtres – exercice secours SSF 21 – étude en cours à la Combe aux prêtres – exercice secours belge.....

Ouverture de la séance à 19h 15 par Jean Louis Mérelle président du CDS 21

### 1/ présentation succincte par le président des subventions demandées :

Equipement des sites de pratique

Formations

### 2/ Election du bureau du CDS 21

Sont élus à l'unanimité des présents :

José Sanchez au poste de trésorier

François Brassaud au poste de secrétaire

François Beaucaire au poste de secrétaire adjoint

### 3/ Travaux pour l'accès à la Combe aux prêtres

Compte tenu des débats ayant eu lieu lors des réunions précédentes du comité directeur, il est décidé :

- de ne pas toucher à la falaise proprement dite au-dessus ou à côté de l'entrée de la cavité
- de protéger l'accès à la cavité par une avancée bétonnée

Jean Marc Chaput se propose pour diriger les opérations, avec la participation de Cosimo Torre qu'il va contacter prochainement. Les travaux sont programmés pour le weekend du 8 et 9 juillet. Réalisation d'un coffrage puis bétonner une avancée de 60 à 80 cm de profondeur au droit de l'entrée naturelle. Un parement esthétique sera prévu dans un 2<sup>ème</sup> temps.

### 4/ Expo spéléo journée du patrimoine à Dijon

Date à retenir : 16 et 17 septembre 2017

On rappelle notre exposition à Plombières les Dijon en 2015 et à Daix en 2016. Cette exposition est reconduite. Pour 2017 le lieu n'est pas définitivement fixé. Un contact a été pris par le président avec la mairie de Dijon. Pas de réponse pour l'instant. Afin de mieux mettre en valeur la cavité de la PDE il est proposé de réaliser des images qui pourraient être présentées au public. Les modalités sont à préciser : contacter un professionnel (proposition de Tim Rouméas) se rapprocher de FR3 (le président propose d'en parler avec Damien Rabesen) Affaire à suivre.

### 5/ Journées Porte ouverte à la PDE

24 et 25 juin 2017

Compte tenu du nombre des participants à la cession 2016, il est décidé d'une inscription préalable sur le site :

- afin de pouvoir réguler le nombre de spéléos dans la cavité. Pas plus de 40 visite pas jour avec descente en matinée jusqu'à midi et remontée à partir de 14 heures.
- Nécessité de connaître à l'avance le nombre approximatif des participants afin de préparer le repas du samedi soir : probablement un barbecue.

Un formulaire d'inscription en ligne devra être élaboré.

Le droit d'inscription prévu est de 10 euros par personne (éventuelle gratuité en dessous de 10 ans) avec une majoration en cas d'inscription au repas du samedi.

Il est prévu d'installer un barnum et des tables (Jean Marc Chaput)

La vente de liquides ad hoc devrait permettre de récupérer quelques liquidités : au profit de La Pérouse.

Une liste va également être élaborée afin de connaître le nombre des organisateurs au jour le jour : pour toute la gestion en surface.

Au cours de cette discussion on reparle brièvement des travaux à effectuer à la PDE : démontage de la cabane et de la chèvre, aucune décision n'est prise lors de la réunion.

### 6/ exercice secours SSF 21

Date fixée : ce sera le weekend du 17 et 18 juin

Le lieu n'est pas encore déterminé de manière certaine

### 7/ étude hydrologique en cours à la Combe aux prêtres

Cette question avait été abordée lors de la réunion du 26/1/2017, cette étude est demandée par la FFS : au cours du weekend du 18 et 19 mars 2017 le Spéléo Club de Paris a réalisé la pose d'instruments de mesure (fluorométrie) vers le réseau Ben, et un débit-mètre est en place dans la rivière un peu en amont du puits d'entrée par la carrière.

Il est possible que les spéléos de Côte d'or soient sollicités pour relever certains résultats.

Tout ce qui concerne cette étude reste à préciser, notamment par Vincent Schneider (SC Paris).

### 8/ Exercice Secours de l'Union Belge de spéléologie

Dates retenus du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2017 à la Combe aux prêtres - 55 participants sont prévus. La cavité (y compris le bâtiment du lavoir) sera occupée à cette occasion. Une information a aussitôt été mise sur le site du CDS21 afin de diffuser au mieux « cette réservation » auprès du plus large public possible.

Le président du CDS s'est montré agacé de ne pas avoir été prévenu officiellement par l'union belge, il nous a lu en séance le mail qu'il a transmis au correspondant local.

### 9/ Contrôle des EPI

Matériel de verticale (canyon et spéléo) et cordes

Ce matériel est actuellement dispersé.

- en grande partie chez Didier Lefèbvre pour la spéléo
- chez David Luczak pour le canyon (liste du matériel tenue par Eric Chaux)
- chez Jean Marc Chaput pour le SSF

Tout ce matériel est plus ou moins listé.

Il est souhaitable d'avoir un fichier unique si possible informatisé.

La vérification de ces EPI est à prévoir, aucune date n'a été déterminée précisément.

### 10/ Nouveau statuts et règlement intérieur proposés par la FFS pour les Comité départementaux.

Arrêter une date pour une AG extraordinaire pour les mettre au vote avant l'assemblée générale de la FFS début juin  
Le bureau fédéral de la FFS nous a adressé le 23/11/2016 un courrier pour préparer la mise en conformité des statuts et du règlement intérieur du CDS21. En pièce jointe était transmis un projet. Le bureau fédéral nous précisant bien que nous devons nous en inspirer et qu'une lecture de nos statuts (et règlement) sera faite par la Fédération pour en vérifier la conformité au regard des statuts fédéraux et du code du sport.

Les 2 documents ont été scrutés à la loupe par les participants. Diverses modifications ont été apportées afin d'adapter ces propositions à la dimension de notre comité départemental.

Ces projets vont être soumis à la FFS pour avoir leur accord.

Après approbation par le comité du CDS 21 il conviendra de fixer une date pour soumettre les statuts et le règlement au vote lors d'une AG extraordinaire du CDS 21. Cette date est à fixer rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 22 heures 30 et se poursuit par le partage d'un très agréable diner préparé par Maria et Monique

François Brassaud secrétaire du CDS 21



Pour le Président Jean-Louis Mérelle

